

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Une triste date  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190252>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
           six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Le Tribunal de la rue.

On a souvent exprimé le désir de voir introduire chez nous l'institution des Conseils de prud'hommes. Une assemblée composée des délégués de diverses sociétés ouvrières, a eu lieu dernièrement à Lausanne et s'est occupée de la question, qui fera sans doute son chemin. Cette institution fonctionne du reste depuis assez longtemps à Genève, avec les meilleurs résultats.

A ce sujet, il est intéressant de citer une curieuse coutume, qui existe de temps immémorial à Altorf, dans le canton d'Uri, et qui est connue dans la Suisse primitive sous le nom de *Tribunal de la rue*.

Quand, dans des contestations de droit, il se présente un cas d'urgence, par exemple, si un étranger a une contestation qui exige une prompte solution et qu'il y ait danger ou grave dommage dans le retard du jugement, la cause peut être portée devant le *Tribunal de la rue*.

Pour obtenir la réunion de ce Tribunal, il faut se rendre chez le landamann en charge et lui exposer l'affaire. Si ce magistrat estime qu'il y a urgence, il autorise la convocation du Tribunal, à la formation duquel il est procédé immédiatement de la manière suivante :

Le landamann se rend avec le demandeur dans la rue, et désigne les premiers citoyens qu'il rencontre comme membres du Tribunal ; et quand le nombre des juges, qui peut aller jusqu'à douze, est de huit au moins, on fait halte, on se forme en cercle et le Tribunal passe au jugement de la cause. Sa sentence est aussi valable en droit que celle de tout autre tribunal.

### Une triste date.

Le 23 courant, on a célébré à Paris l'anniversaire de la lutte héroïque de Buzenval. De nombreuses couronnes ont été déposées sur la tombe des braves qui sont tombés dans cette journée.

Il y a dix-sept ans, Paris tentait son dernier effort.

Le gouvernement avait rationné le pain noir à 300 grammes pour les adultes et à 150 grammes pour les enfants. On ne le délivrait plus que sur la présentation d'une carte de boulangerie visée par le Maire :

M.....  
 demeurant..... N°.....  
 a droit à ..... RATION DE PAIN  
 à prendre chez M.....  
 boulanger, rue.....

Vu par le Maire  
 du .... arrondissement.

Chaque jour le boulanger oblitérait d'un timbre la date de la distribution.

Le bombardement prussien continuait avec énergie. L'église Saint-Pierre de Montrouge et les gares d'Auteuil et de Montparnasse, ainsi que les maisons environnantes, étaient atteintes. Le fer pleuvait rue de Vanves, rue d'Assas et sur le Collège de France. La statistique de la 18<sup>e</sup> semaine du siège fournissait 4,464 décès, dont 2,356 occasionnés par les obus prussiens.

C'est alors que l'on songea à tenter un effort suprême. Le gouvernement fit placarder la proclamation suivante :

Citoyens,

L'ennemi tue nos femmes et nos enfants ; il nous bombarde jour et nuit ; il couvre d'obus nos hôpitaux. Un cri : Aux armes ! est sorti de toutes les poitrines.

Ceux d'entre nous qui peuvent donner leur vie sur les champs de bataille marcheront à l'ennemi ; ceux qui restent, jaloux de se montrer dignes de l'héroïsme de leurs frères, accepteront au besoin les plus durs sacrifices comme un autre moyen de se dévouer pour la patrie.

Souffrir et mourir, s'il le faut, mais vaincre.

Des troupes traversèrent Paris dans toutes les directions. A deux heures du matin, le 19 janvier, les appels des clairons retentirent dans les rues. Les gardes nationaux sortirent de chez eux avec rapidité et se rendirent au lieu de ralliement. On se mit vite en marche... il faisait froid. Plus de cent mille hommes allaient prendre part à cette terrible action, la dernière !

Ils étaient divisés en trois colonnes conduites par les généraux Vinoy, de Bellemare et Ducrot.

Le feu s'ouvrit à 7 heures. A 10 heures, les défenseurs de la capitale étaient maîtres de la redoute de Montretout et à midi ils pénétraient dans le parc de Buzenval. Mais la colonne Vinoy étant en retard de 2 heures, les deux autres durent épuiser leurs forces à l'attendre. L'ennemi fit de violents efforts offensifs, ses canons tonnèrent avec rage ; toute la journée le feu plut sur les Français qui se battirent avec un stoïcisme sans égal. Dans l'impossibilité d'amener de nouvelle artillerie, les terrains étant

détrempés, et afin d'éviter, le lendemain, une nouvelle attaque de l'ennemi renforcé par des troupes fraîches, les troupes françaises se replièrent dans les tranchées, près du mont Valérien.

Douze heures de lutte acharnée avaient été inutiles ; beaucoup de sang avait coulé, et Paris ne comptait que des deuils de plus.....

Un armistice de deux jours fut convenu pour enlever les morts et les blessés.

C'était fini ! Paris était abattu !

Quelques jours après, par un temps froid, sous un ciel sombre, on placardait une dernière affiche.

Citoyens,

La convention qui met fin à la résistance de Paris n'est pas encore signée, mais ce n'est qu'un retard de quelques heures.

Le siège de Paris a duré quatre mois et douze jours ; le bombardement, un mois entier. La mortalité a plus que triplé. Au milieu de tant de désastres, il n'y a pas eu un seul jour de découragement.

Nous sortons de la lutte qui finit, retrempés pour la lutte à venir. Nous en sortons avec tout notre honneur, avec toutes nos espérances, malgré les douleurs de l'heure présente ; plus que jamais nous avons foi dans les destinées de la patrie.

Paris, le 28 janvier 1871.

*Les membres du gouvernement :*

Général TROCHU, JULES FAVRE, EMMANUEL ARAGO,  
JULES FERRY, GARNIER-PAGÈS, EUGÈNE PEL-  
LETAN, ERNEST PICARD, JULES SIMON, Général  
LE FLÔ, DORIAN, MAGNIN.

Ce jour-là on inhumait, au Père-Lachaise, les gardes-nationaux tombés à Buzenval, les héros du dernier effort de Paris.

### Le problème est de ne pas les casser.

Tel est le titre d'une charmante et spirituelle pièce de vers de M. Gilbert-Martin, du *Don Quichotte*, sur l'année 1888, qui s'ouvre pleine d'incertitudes, de complications diplomatiques et de menaces de guerres. Il nous la représente sous la forme d'un enfant qui s'achemine portant une corbeille pleine d'œufs sur sa tête. Lisez plutôt :

A peine arrivé dans ce monde,  
L'an mil huit cent quatre-vingt-huit  
Se trouve en une ombre profonde,  
Etant né tout juste à minuit.

Il cherche, il regarde, il écoute,  
Indécis, étendant les bras ;  
Devant lui s'étend une route  
Où s'essayeront ses premiers pas.

Quel trajet pour le petit être  
Délicat, frileux et tout nu !  
Comment va-t-il s'y reconnaître ?  
C'est le chemin de l'inconnu.

Nul ici-bas ne peut encore  
Prédire où conduit ce chemin :  
Il s'enfonce, vague, incolore,  
Dans le « Qui sait ? » du lendemain.

Il est tout labouré d'ornières,  
Bordé de ravins, par surcroît ;  
Les cailloux, les ronces, les pierres  
Hérissent son parcours étroit.

Et pour faire en pleine tempête  
Ce trajet cent fois dangereux,  
Le pauvre enfant a sur sa tête  
Une corbeille pleine d'œufs.

Aller vers le but qu'il ignore,  
Au milieu des aspérités ;  
Marcher, marcher, marcher encore  
Pendant douze mois bien comptés,

Franchir les rocs et les crevasses,  
Affronter les lointains exils,  
Passer au milieu des menaces,  
Glisser à travers les périls,

Avancer jusqu'au bout quand même,  
Sans casser les œufs en chemin,  
Tel est l'inquiétant problème  
Qui s'offre au débile gamin.

A moins qu'il n'ait une amulette  
Pour éviter les accidents,  
Hum ! j'ai grand peur d'une omelette  
Avec de la poudre dedans.

La surface du lac Léman est de 577,860,000 mètres carrés, sa plus grande profondeur de 312 mètres, et sa profondeur moyenne de 150 mètres. D'après ces chiffres, qui sont très exacts, le lac contient 90 milliards de mètres cubes d'eau. Le débit moyen du Rhône étant de 27 mètres cubes par seconde, ou 2,332,800 mètres cubes par jour, il lui faudrait tout juste 106 ans pour remplir le lac Léman.

### MÈRE ET FILLE

III.

... Tout le monde était parti, et elle était restée seule ! Elle jeta un long regard autour d'elle comme pour se demander compte de cette solitude. Elle avait coutume de voir sa fille ; quand les autres étaient partis, c'était elle qui venait jeter ses bras autour du cou de sa mère et qui la consolait d'être seule.

Pourquoi donc, ce soir-là, cette étreinte manquait-elle à son bonheur ?

Ah ! oui, elle se rappelait !... Elle avait voulu être seule et belle au milieu de ce monde où André devait venir et où il ne devait voir qu'elle. Et elle avait dit à Colette, avec cet air d'autorité maternelle qui a toujours la saveur d'une caresse :

— Tu es pâle, ce soir, ma pauvre enfant ; ces longues veillées sont au-dessus de tes forces et elles te rendraient bientôt malade ; et, pour ce soir, au lieu de venir au salon, tu iras te coucher ; veux-tu ?

Et l'enfant, qui avait compris, avait pâli un peu plus encore ; et, passant la main sur son front, elle avait semblé dire :

— C'est vrai, je souffre ; laisse-moi me retirer, car moi aussi je le désire.

Mais ce n'était pas derrière ce front qui brûlait, et sur lequel elle avait posé sa main glacée, qu'était la douleur de Colette.

Oh ! si elle avait osé dire ce qui se passait au fond de son cœur ! De ce cœur partagé entre deux amours, dont l'un devait briser l'autre.

Elle s'était retirée sans un murmure, sans une larme, et s'en était allée dormir dans son petit lit blanc de fillette, loin de ce monde dont elle n'avait nul souci, et qui ne pensait pas à elle.

Et, pendant de longues heures de cette soirée, on eût dit que sa mère n'y avait pas songé non plus.